

Archives départementales de la Creuse



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

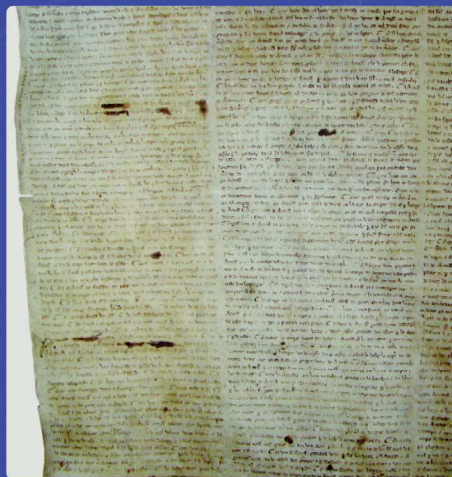
AUZANNE
BELLEGARDE
CHÉNÉRAILLES
HAUT-PAYS
MARCHOLIS



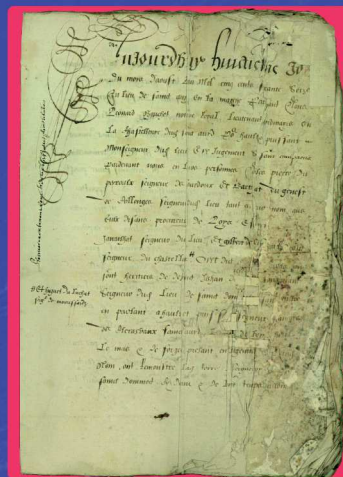
la CREUSE
le Département

N°1
INTERCO
Archives départementales de la Creuse

DES FONDATIONS RELIGIEUSES



Charte de franchise Chénérailles, 1279
Arch. dép. Creuse 59Edépôt AA1



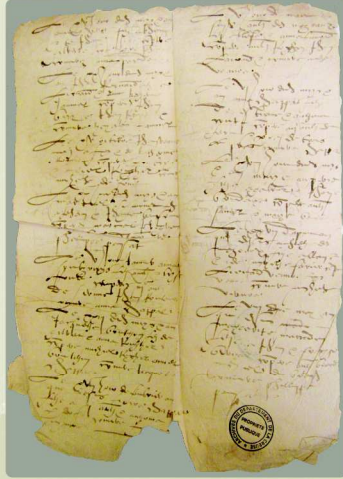
Terrier de la seigneurie de Saint-Domet, 1576
Arch. dép. Creuse 153Edépôt CC1

Depuis les premiers temps du Christianisme jusqu'au XIII^e siècle, la région se développe dans le sillage de l'essor monastique et de la féodalité locale. Les premières fondations de monastères Cisterciens et Bénédictins sont renforcées par celles des Templiers et Hospitaliers, ordres issus des croisades en Terre sainte. À l'instigation de ces religieux, graduellement sont créées des paroisses, d'où sont issues nos communes actuelles. Au XIV^e siècle, le territoire est partagé entre les provinces de la Haute-Marche, de la Combraille et du Franc-Allou, dont la capitale était Bellegarde.

Le 2 juillet 1279, Hugues XII de Lusignan, comte de la Marche, octroie une charte de franchise aux habitants de Chénérailles, leur concédant un ensemble de droits et privilèges. En 1576, Léonard Bouchet, notaire royal, rédige un registre terrier pour la seigneurie de Saint-Domet. Héritier des polyptyques carolingiens, le terrier est un document dans lequel sont consignés les redevances perçues par un seigneur laïc ou ecclésiastique, les descriptions des terrains ainsi que les droits et devoirs de chacun, seigneur et tenanciers. Ces registres sont nos principales sources de renseignements sur l'organisation et le patrimoine des seigneuries.



DES REGISTRES PAROISSIAUX...



Registre paroissial de Sermur, 1568
Arch. dép. Creuse 4E 282/1
(consultable en ligne sur le site archives.creuse.fr)

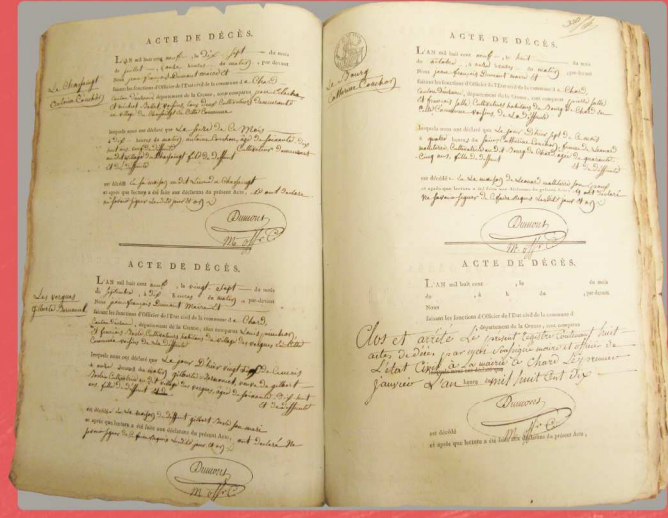
Sous l'Ancien Régime, dans chaque paroisse du royaume les prêtres enregistrent les actes de baptêmes, mariages et sépultures. L'obligation de tenir ces registres en « langage maternel françois » plutôt qu'en latin est due à François I^{er}, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 ; néanmoins leur bonne tenue n'est pas effective immédiatement et les registres de nombreuses communes ne remontent pas au-delà du XVII^e siècle. Sur le territoire, les registres les plus anciens conservés concernent Basville, Saint-Oradoux-près-Crocq et Sermur. Ils remontent à 1568. Celui de Flayat en illustre la bonne tenue.



Registre paroissial de Flayat, 1743
Arch. dép. Creuse 76Edépôt GG3
(consultable en ligne sur le site archives.creuse.fr)



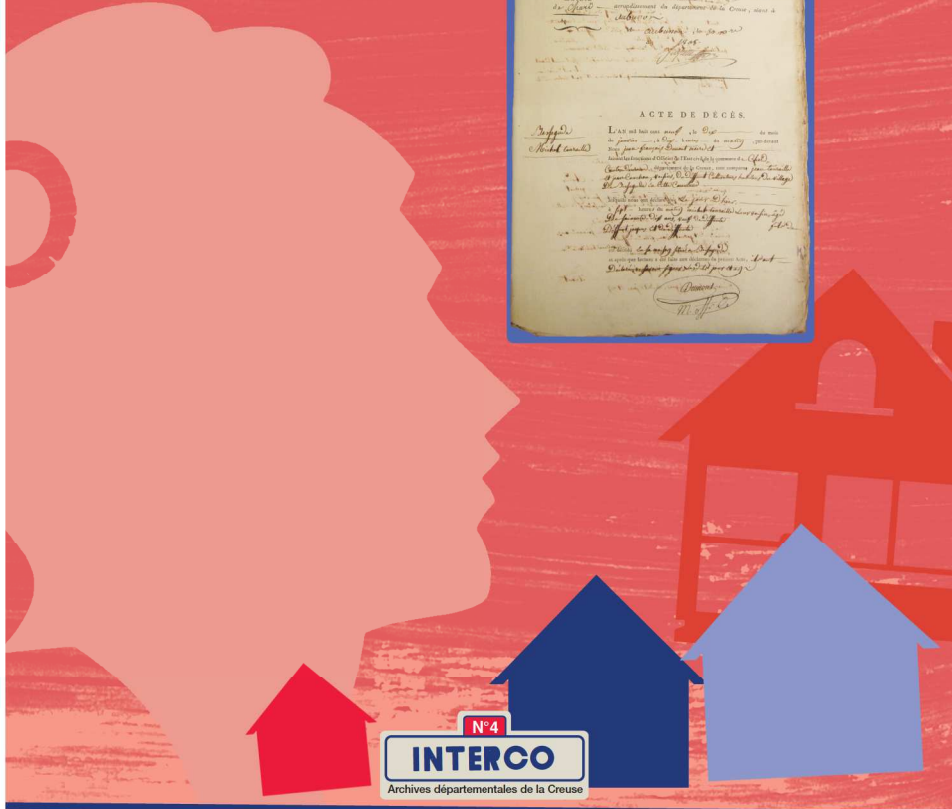
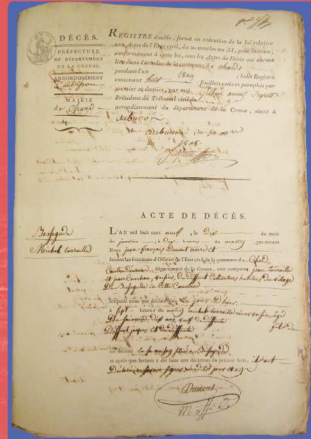
... À L'ÉTAT CIVIL



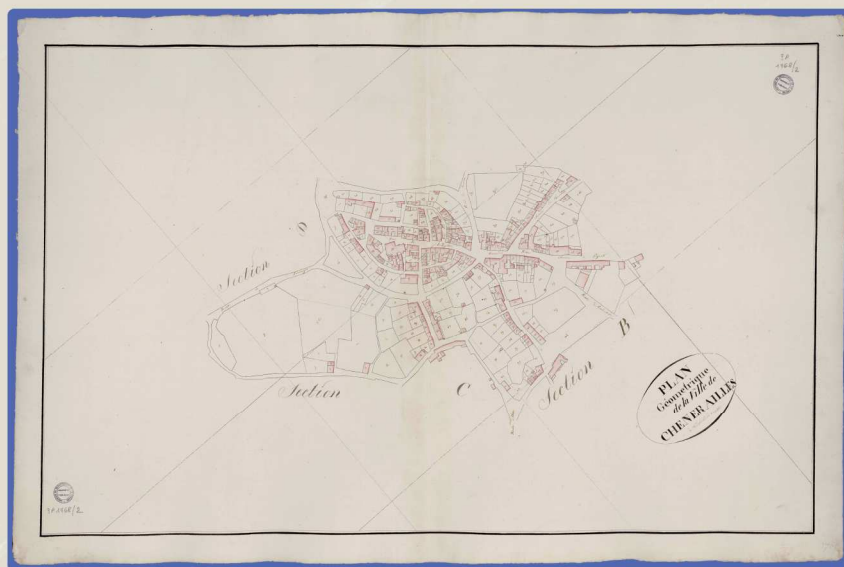
La loi du 20 septembre 1792 remet en question des siècles de culte catholique. La quasi-totalité des paroisses sont devenues des communes. Aux registres paroissiaux ont succédé les registres d'état civil. Désormais les naissances, mariages et décès (NMD) sont consignés sans distinction de religion par le maire, représentant de la société des citoyens.

Depuis 1737, les registres paroissiaux puis d'état civil sont tenus en deux exemplaires, l'un conservé dans la commune, l'autre remis au greffe du tribunal.

Registres d'état Civil Chard, 1809
Arch. dép. Creuse 4E 62/11*
(consultables en ligne sur le site archives.creuse.fr)



LE CADASTRE



Cadastre napoléonien, Chénérailles 1813
Arch. dép. Creuse 3P 1768/2
(consultable en ligne sur le site archives.creuse.fr)

Le cadastre parcellaire français, aussi appelé cadastre napoléonien, institué par la loi du 15 septembre 1807, est une création de Napoléon. Outil avant tout fiscal, il sera dressé de manière progressive dans la première moitié du XIX^e siècle. Pour chaque commune, le plan napoléonien est constitué d'un tableau d'assemblage réunissant toutes les sections, ainsi que des plans des sections sur lesquels apparaissent toutes les parcelles avec des numéros. Ceux-ci renvoient à des informations sur le propriétaire, la nature de la parcelle, etc.

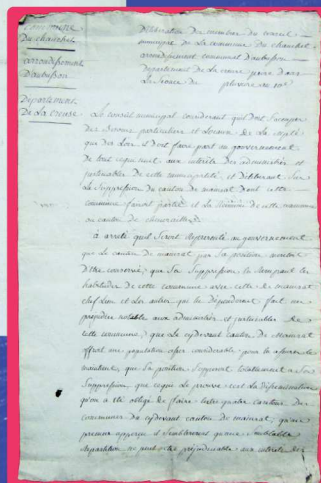
Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour redécouvrir l'aspect des villages au début des années 1800 et indispensable pour reconstituer l'histoire des propriétés.



L'ENTITÉ COMMUNALE

Noms anciens des communes	nouveaux noms des communes	Observations
# Alvard	guy-lorand	
# Mariva	franc-luis	
# aradoux près croc	Egalité sur Croc	
# jardoux Darus	Darius libre	
canton de Flayat		
Flayat	Flayat	
Beysse	Beysse	
Magnas	Magnas	
Malleres	Malleres	
# aignans	Montaignans	
# Nord-la-Bruille	Mons-la-garde	
Salers	Salers	

État des communes par district, an IV
Arch. dép. Creuse 1L 203

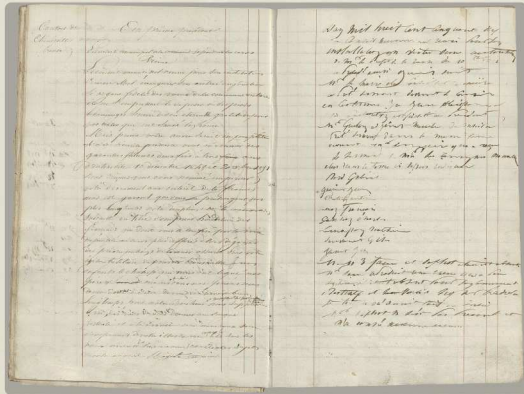


Délibération du Conseil municipal
du Chauchet, an X
Arch. dép. Creuse 56Edépét D1

Les communes sont créées officiellement par le décret du 14 décembre 1789. La paroisse ecclésiastique relevant principalement du pouvoir religieux cède ainsi la place à l'entité administrative de base du territoire français, gérée par une municipalité. L'an IV, sont dressées les listes des communes par district et par canton ; certaines d'entre elles prennent des noms inspirés des idées révolutionnaires, mais rapidement on revient aux anciens noms. La plupart des communes reprenant le contour des paroisses, ces entités s'inscrivent dans la continuité historique en demeurant l'échelon le plus proche, hier des sujets, aujourd'hui des citoyens.

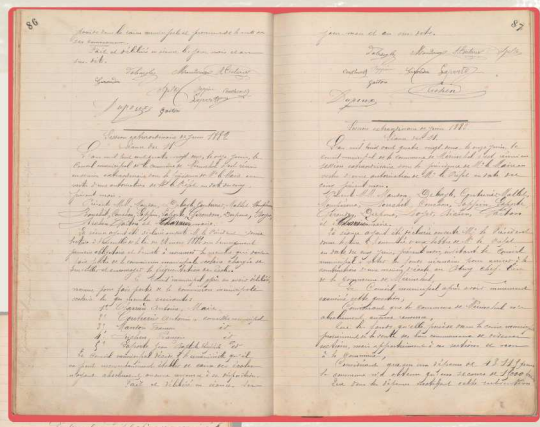


VIE MUNICIPALE

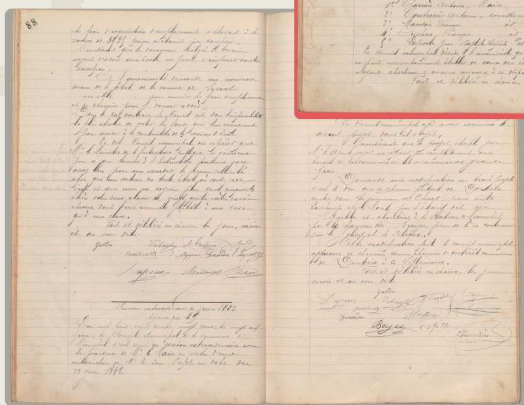


Registre de délibérations Saint-Pardoux-les-Cards, lettre à Napoléon III, 1852
Arch. dép. Creuse
(consultable en ligne sur le site archives.creuse.fr)

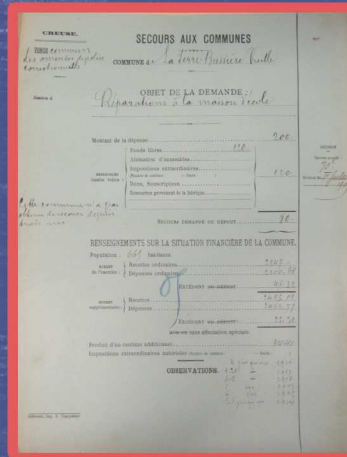
La vie quotidienne des communes, politique, administrative, économique et culturelle est connue grâce aux registres de délibérations. Réalisés en unique exemplaire, ils nous renseignent sur les résultats des élections municipales, la constitution des conseils municipaux, la perception locale de la politique nationale, la date de construction d'une école...



Registre de délibérations Mérinchal, projet de construction d'une maison d'école, 1882
Arch. dép. Creuse 115Edépôt D1
(consultable en ligne sur le site archives.creuse.fr)



L'INSTRUCTION PUBLIQUE



La Serre-Bussière-Vieille, 1908
Arch. dép. Creuse 1T 636

Avant la Révolution française, l'instruction n'est dispensée qu'à une faible partie de la population. Au XVII^e siècle, Auzances est dotée d'un collège-hôpital pour l'instruction de la jeunesse de la ville. L'enseignement du français se développe au XIX^e siècle, notamment grâce aux migrations vers les grandes villes et au service militaire. C'est aussi dans les années 1800 que, d'abord balbutiante, s'affirme l'instruction publique. Les écoles rurales se multiplient à la suite de la loi Guizot qui oblige les communes à se doter d'un enseignement primaire à partir de 1833.



Peyrat-la-Nonière
Arch. dép. Creuse 48Fi 445



UN ESSOR DÉMOGRAPHIQUE

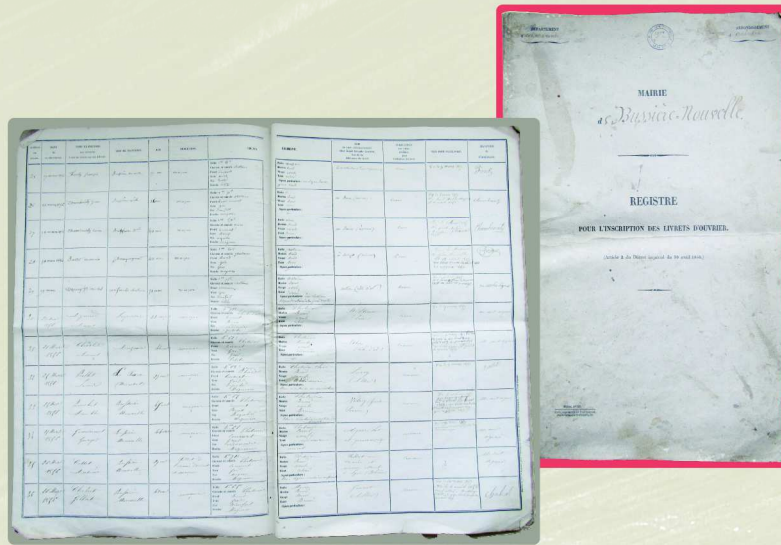
NOMS DES COMMUNES qui en dépendent.	N O M B R E					TOTAL	OBSERVATIONS.
	HOMMES maris ou veufs.	FEMMES mariées ou veuves.	GARÇONS de tout âge.	FILLES de tout âge.	INDÉPENDANS de la Patrie vieux.		
Lioux-les-Monges.	57	69	90	88	8	312	Certificat favorable de la commune marché

Dénombrement de Lioux-les-Monges, an VIII
Arch. dép. Creuse 97Edépôt F1

Pour chaque commune, l'évolution démographique est connue à travers les recensements de population. La démographie atteint un pic au milieu du XIX^e siècle, du fait notamment d'une meilleure alimentation. À cause de la rareté de matières premières et de capitaux, la révolution industrielle est de faible ampleur dans le département de la Creuse. Cette faiblesse participe au déclin progressif de la population et à l'émigration saisonnière qui deviendra plus tard définitive. La Grande Guerre sera elle aussi lourde de conséquences, comme le démontre une chute très nette de la population au début des années 1920.



MIGRATIONS



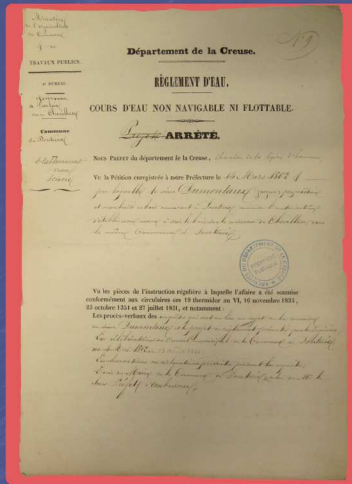
Registre pour l'inscription des livrets d'ouvriers, Bussière-Nouvelle, 1856 - 1923 Arch. dép. Creuse 34Edépôt F3*

L'austérité du climat, la pauvreté du sol et la surpopulation des villages ont longtemps poussé les hommes des campagnes du centre de la France à aller chercher du travail en-dehors de leur province. La Creuse est renommée pour avoir été une terre d'émigration, celle des paysans bâtisseurs, connus sous le nom de « maçons de la Creuse ». Du Moyen Âge jusqu'au siècle dernier, des milliers de maçons, tailleurs de pierre, scieurs de long... émigrent du printemps à Noël sur les chantiers des grandes villes, en quête de revenus supplémentaires.

Au XIX^e siècle, les ouvriers sont munis de livrets. Ces documents officiels permettent d'identifier les individus et de contrôler leurs déplacements.



L'EAU, SOURCE DE VIE...



Dontreix, établissement d'une scierie, 1862
Arch. dép. Creuse 125S 1

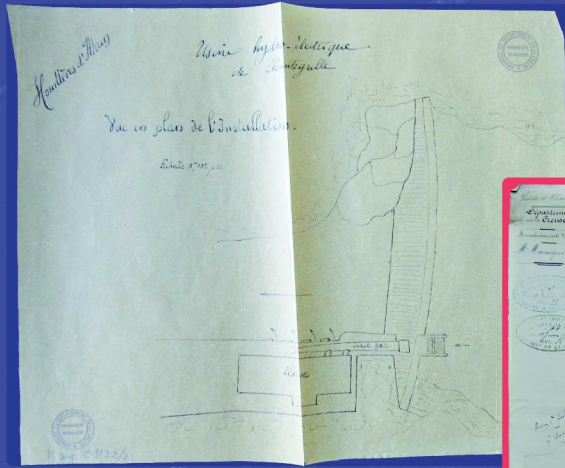
Dans l'ordre d'importance, le bassin versant du Cher est le second bassin hydrographique du département, avec l'un de ses affluents, la Tardes. Élément essentiel à la vie, l'eau a fait l'objet de différents aménagements mis en place par l'homme pour son utilisation : puits, fontaines, abreuvoirs... Au-delà de leur aspect pratique, ces espaces s'avèrent être des lieux de sociabilité, tels que les lavoirs autour desquels se réunit la communauté féminine d'un village lors des « grandes » lessives.



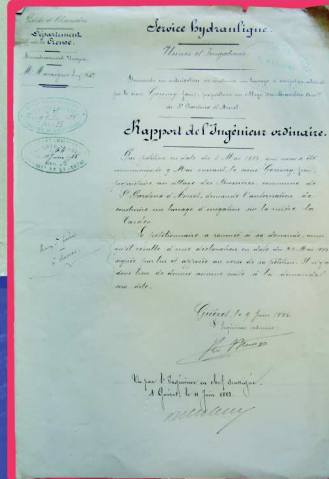
Abreuvoir Bellegarde-en-Marche



... ET D'ÉNERGIE



Lavaveix-les-Mines, barrage
Arch. dép. Creuse 7SP 1

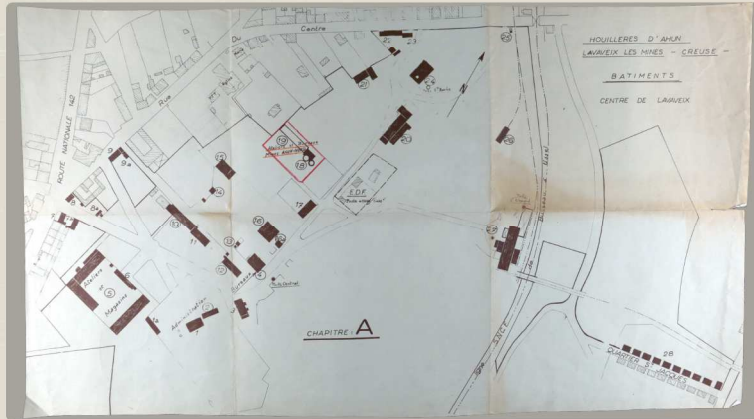


Saint-Pardoux-d'Arnet, barrage
Arch. dép. Creuse 7S 370

Avec l'industrialisation au XIX^e siècle, les cours d'eau se voient dotés d'équipements de plus en plus conséquents. Ils utilisent la force motrice de l'eau à des fins de production : manufactures, filatures, papeteries. Les premiers établissements industriels sont le plus souvent installés le long des rivières : des usines hydroélectriques et des barrages sont construits, comme à Lavaveix-les-Mines ou à Saint-Pardoux-d'Arnet.



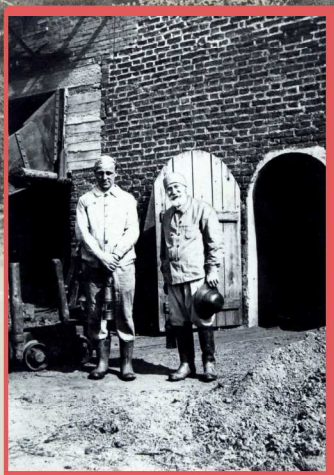
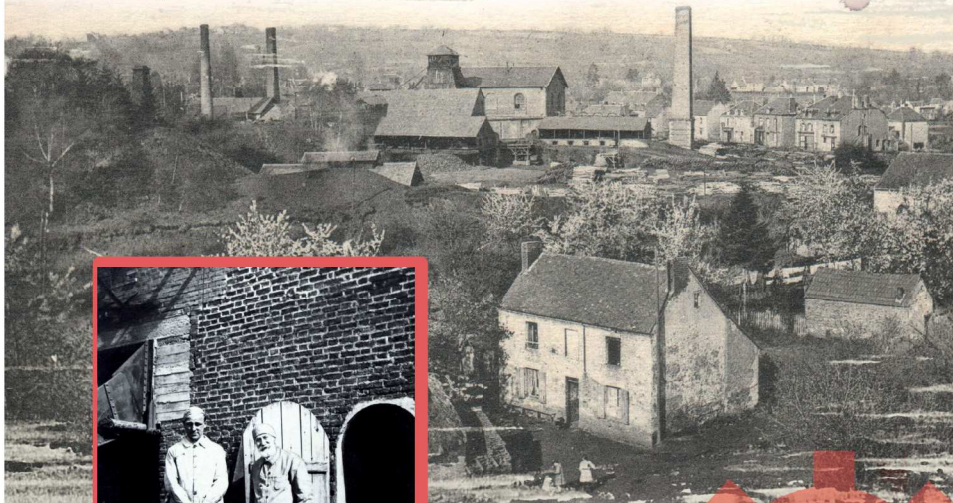
INDUSTRIE



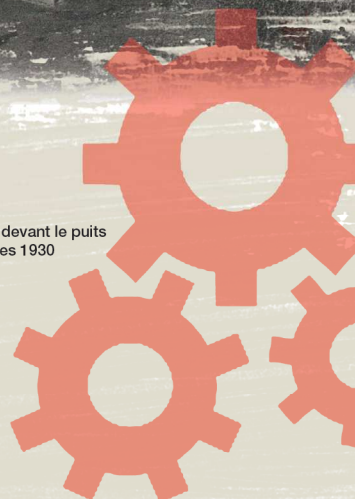
Plan de situation des installations industrielles, Lavaveix-les-Mines, années 1950
Arch. dép. Creuse 132J 347

Si le département de la Creuse est avant tout une terre d'agriculture, il connaît néanmoins plusieurs activités industrielles, surtout à partir du XIX^e siècle. À Crocq, une manufacture de tannage des peaux de lapin a fait la renommée du lieu dans le domaine de la pelleterie. La localité de Lavaveix-les-Mines doit sa création à l'exploitation des houillères du bassin d'Ahun-Lavaveix. En 1777, un arrêt du roi autorise l'exploitation des mines de charbon découvertes au village de Chanteau ; l'activité se développe au XIX^e siècle, atteint son apogée au début du XX^e siècle avant de décliner jusqu'à la fermeture du dernier puits en 1969.

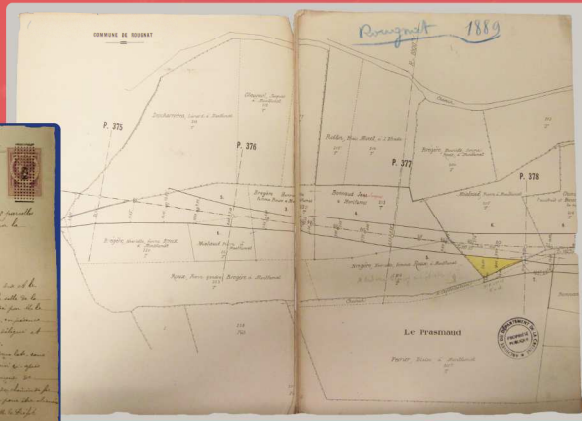
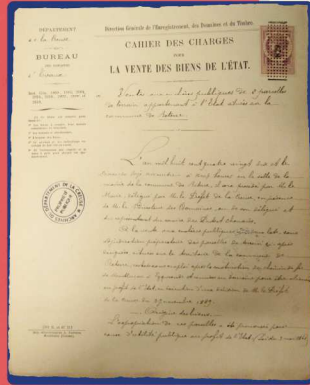
Vue générale des mines
Arch. dép. Creuse 5Fi 1190



Ingénieurs des mines devant le puits de Courbarieux, années 1930
Arch. dép. Creuse 132J 92



CHEMIN DE FER



Rougnat, plan, 1889
Vente de biens de l'Etat après la construction du chemin de fer,
Reterre, 1890
Arch. dép. Creuse 15S 10

Attendu depuis les années 1840, le chemin de fer n'arrive que progressivement dans le département de la Creuse. En 1856, il fait son apparition à La Souterraine. Guéret, la préfecture, est desservie en 1864. L'année suivante, après l'édification du viaduc de Busseau, une bifurcation est réalisée pour aboutir à la gare de Fourneaux et au bassin houiller d'Ahun. À partir de 1887, Reterre, Fontanières, Auzances, Les Mars et Mérinchal sont desservies par la ligne Montluçon-Eygurande, avec la compagnie du Paris-Orléans.



Gare de Lavaveix-les-Mines
Arch. dép. Creuse 169J 340



MAIRIES



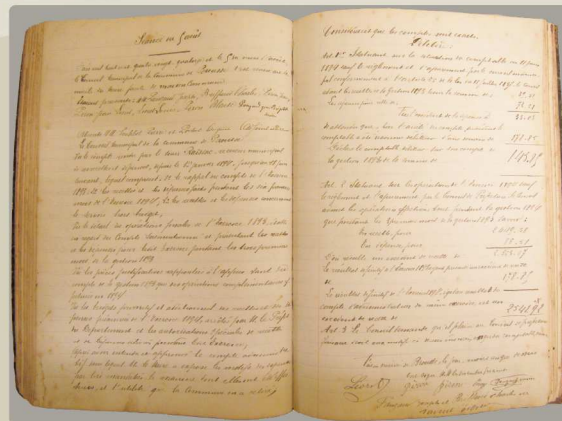
Saint-Dizier-la-Tour



Saint-Oradoux-près-Crocq

De même que l'église, la mairie fait partie du paysage quotidien des habitants de chaque commune. Si ces dernières sont institutionnalisées en 1789, il faut attendre la charnière des XIX^e et XX^e siècles pour voir la généralisation de la construction de ces lieux symboliques de pouvoir. Avant l'édification de ces bâtiments officiels, la « maison commune » est souvent le domicile du maire, comme en témoigne la délibération prise à Brousse par le conseil municipal en 1894.

La loi municipale de 1884 oblige les communes à se doter d'un bâtiment spécifique, distinct du logement du maire ou de l'instituteur. La plupart en sont déjà pourvues mais la III^e République va donner lieu à une nouvelle vague de constructions de mairies emblématiques, symbolisant le pouvoir municipal.



Conseil municipal de Brousse, délibération 1894
Arch. dép. Creuse 32Edépôt D1

